

## Séminaire

### « L'éducation non formelle, un projet pour les habitants dans la cité »



Organisé dans le cadre du IX Congrès International des Villes Educatrices

Le Mercredi 13 septembre 2006

A l'Ecole Normale Supérieure LSH de Lyon

### Compte rendu des ateliers

Plus de 130 personnes sont venues discuter, échanger, comparer, leurs réflexions sur la place de l'éducation non formelle dans la cité et son rôle pour et avec les citoyens. Ces derniers sont des représentants de collectivités territoriales, d'associations locales, régionales ou nationales, de réseaux et d'organisations européennes représentés ou non dans la plate forme EUCIS-LLL pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Les ateliers du matin ont permis de faire un premier point comparatif entre les situations dans chaque territoire, chaque pays, afin d'en tirer un premier constat et de faire des propositions concrètes.

Puis, sur la base des interventions du matin et des discussions en atelier, les ateliers prospectifs ont permis aux participants de se rassembler sur des thématiques spécifiques sur la relation entre éducation non formelle et la famille, l'autonomie de la jeunesse, etc.

Ce compte rendu reprend synthétiquement les principaux résultats de ces ateliers.

Ce document est à compléter par le texte introductif de Mme Olof Olafsdottir, Directrice du service scolaire et extra scolaire du Conseil de l'Europe, "Regards comparés sur les réalités européennes" ainsi que par les conclusions de M. Edmond Hervé, Maire de Rennes.



## I. ATELIERS ETAT DES LIEUX

Les quatre ateliers ont permis de rassembler les participants autour d'une même problématique : quelle place pour l'éducation non formelle dans la cité ? quels constats ? quelles perspectives ? Les différents groupes ont pu aborder cette question sous un angle propre. Des éclairages spécifiques ont ainsi émergés dans chaque atelier sur le lien entre éducation formelle et non formelle, entre associations de l'éducation non formelle et collectivités locales ou sur la réaffirmation et la reconnaissance de la place et du rôle de l'éducation non formelle pour et avec les citoyens.

### Atelier A

Les participants ont discuté de l'importance de la **complémentarité entre éducation formelle et non formelle**. Selon eux, bien qu'en difficulté, l'école reste l'espace éducatif le moins inégalitaire. Depuis toujours, les mouvements d'éducation populaire ont tenté d'inscrire leur action en complémentarité avec elle. Or, les évolutions sociétales et la faiblesse des lieux de dialogue, d'échange et de confrontation entre éducation formelle et non formelle rendent difficile l'affirmation de cette complémentarité et de la plus value éducative qui pourrait en découler. Enfin, si l'éducation non formelle tient aujourd'hui une place plus importante du fait de ces évolutions, les mouvements d'éducation populaire ont du mal à s'affirmer dans le renouvellement. Il s'agit ainsi de **réaffirmer et de renforcer cette complémentarité entre éducation formelle et non formelle**.

#### Idées forces :

- Besoin de mettre en place **un tronc commun de formation** entre acteurs de l'éducation formelle et non formelle.
- Nécessité de **définir plus clairement le rôle de chacun** : école, famille, mouvement d'éducation populaire et de déterminer collectivement les enjeux.
- Les **mouvements d'éducation populaire doivent être soutenus par l'état et les collectivités territoriales** pour se réformer et développer leurs capacités d'innovation au-delà des cloisonnements et des modes de financement proposés actuellement.
- Les **mouvements d'éducation populaire doivent s'affirmer davantage** dans l'action en direction des adultes.

### Atelier B

Cet atelier s'est notamment centré sur la question du droit de chaque citoyen à un égal accès à l'offre d'éducation non formelle. Trois termes ont traversé les discussions : légitimité, lisibilité et urgence. En terme de **légitimité**, force est de constater que pour exister, se situer, l'éducation non formelle a souvent besoin de se définir par rapport au monde scolaire. Ce dernier est un espace central, incontournable qui hiérarchise les perceptions communes. L'idée que l'on puisse « apprendre » ailleurs qu'à l'école n'est pas encore une conception totalement partagée, même si les collectivités locales et les associations investissent très fortement ce champ spécifique de l'éducation.

En terme de **lisibilité**, une réelle difficulté existe lorsque l'on parle d'éducation non formelle : quels en sont les acteurs ? quelles sont leurs spécificités d'intervention ? comment concilient-ils actions directes auprès des publics, mise en vie du projet associatif et durabilité ? Les tentatives de recensement de ces activités se révèlent complexes quel que soit l'acteur qui tente l'aventure (DDJS, CRES, CNAJEP).

Quant à l'**urgence**, le temps libéré des obligations scolaires est conséquent et devient de plus en plus inégalitaire. L'accès de tous à des activités éducatives, récréatives et sociales est de moins en moins une réalité, s'il le fut un jour. Une autre tendance s'amorce : celles des temps libres ouverts au marché, laissant aux entreprises libérales la capacité à développer des offres très rémunératrices, pour les actionnaires, soutenues de surcroît par l'Etat par des incitations fiscales notamment.

#### Idées forces :

- Il convient de réaffirmer que l'éducation, dans toutes ses dimensions, est **un enjeu de société, enjeu sur lequel tous les citoyens ont une responsabilité et une implication possible**.
- Si la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fut marquée par l'obligation scolaire, appelons de nos vœux que ce début de XXI<sup>e</sup> siècle soit celui d'une **nouvelle conquête : celle du droit pour chaque mineur d'accéder à des offres éducatives pendant les temps libres**.
- Ce progrès doit **s'accompagner d'un cadre formel de nouvelles compétences attribuées dans ce domaine aux collectivités locales et territoriales**.
- Un **éclairage réactualisé est nécessaire sur la notion de coéducation**. L'esprit de cette remarque est de permettre à chaque acteur de la communauté éducative d'inscrire son action dans une logique de projet partagé et contractualisé.

### Atelier C

Les participants de cet atelier se sont interrogés sur la définition de l'éducation non formelle et sur sa relation problématique avec les autres acteurs éducatifs. S'il est très **difficile de donner une définition uniforme** à l'éducation non formelle, il est possible de dégager quelques **particularités**. L'éducation non formelle **porte sur l'acquisition de compétences, savoir-faire et savoir être dans différents domaines qui sont complémentaires de l'éducation formelle**. L'exercice de la démocratie **passé par l'expérimentation** (place de l'apprenant, des acteurs, etc.) ainsi que **par l'expérience du « vivre ensemble »** (entre différentes populations, nationalités : l'interculturel).

Cette particularité de l'éducation non formelle pose certaines difficultés lorsqu'il s'agit d'interagir avec les acteurs de l'éducation formelle et les collectivités locales. En effet, le **fonctionnement des administrations** et des instances politiques est parfois, voir souvent, **contradictoire** avec le concept de démocratie participative. Cette situation est paradoxale pour les organisations de l'éducation non formelle car le non formel doit rester un processus aux visées non utilitaristes, ne rentrant pas dans des schémas formalisés. Quant aux **acteurs de l'éducation formelle**, ils ne connaissent pas et/ou ne sont **pas toujours formés sur le non formel**, ce qui limite les complémentarités entre les deux.

#### Idées forces :

- Une **expérimentation** du non formel dans le « vivre ensemble » entre différentes populations, communautés, **par l'interculturel**.

- **Plus d'articulation, de cohérence, de collaboration entre les politiques territoriales et les organisations non formelles** (les conseils de quartier par exemple), importance du cadre de vie.
- Plus de **reconnaissance des acteurs de l'éducation non formelle**.
- **Nécessité d'une refonte de l'éducation** qui est une tâche partagée : concept de **coéducation**.

## Atelier D

Lors de cet atelier, les intervenants se sont mis d'accord sur une définition commune de ce qu'est l'éducation non formelle et se sont concentrés sur des recommandations pour en améliorer l'impact. Selon eux, l'éducation populaire, « l'empowerment », l'éducation des adultes sont des **projets de citoyens associés pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et à la formation politique** (dans la conception allemande de « politische bildung ») **au défi de la mobilité et de l'interculturel**.

### Idées forces :

- Nécessité d'être **lucide sur les modes de vie** des populations et **sur l'influence limitée de l'éducation formelle** alors que celle-ci représente presque autant de temps que l'éducation non formelle dans la vie d'un citoyen.
- **Réaffirmer l'importance de l'éducation non formelle par et avec les citoyens** alors qu'elle est victime d'une image dévalorisée, en demandant sa **pleine reconnaissance**.
- **Réaffirmer** aujourd'hui, dans une société où l'hétérogénéité joue un rôle important, **le développement de compétences relationnelles, interculturelles**, qui ne s'enseignent pas mais qui s'acquièrent **par l'expérience**, le vécu et donc par la pratique.
- **Définir la complémentarité avec l'éducation formelle et réaffirmer son inscription dans une continuité éducative** non palliative mais en pleine complémentarité. Cela signifie qu'il faut s'opposer au désengagement de l'état qui n'en ferait qu'un champ des collectivités locales voir un champ de la politique familiale et parentale.
- **Réaffirmation du droit à l'éducation, à la culture...** et de la nécessité d'œuvrer pour les invisibles et les plus éloignés.
- La **nécessité de former les acteurs** sur l'accompagnement des habitants de la cité par une **mobilité émancipatrice, éducatrice mais surtout accompagnée** (échanges scolaires, extra scolaires, de volontaires, etc.)

## II. ATELIERS PROSPECTIFS

Ces six ateliers ont permis de rassembler les acteurs autour de questions spécifiques telles que les nouvelles formes de pratiques éducatives dans la cité, la famille et l'éducation, etc. Chaque groupe de travail a pu comparer et analyser les enjeux émergents à partir des deux témoignages apportés, puis faire des recommandations concrètes.

### Atelier 1 : Les formes collectives de pratiques éducatives dans la cité

Les deux témoignages présentés dans l'atelier mettent en évidence **la place fondamentale des associations** (culturelles ou sportives) en termes de force et de responsabilité dans la mise en place de formes collectives de pratiques éducatives dans la cité. Elles sont devenues indispensables dans la cité, comme l'ont montré les exemples d'un projet éducatif local (PEL) dans la ville de Feyzin, riche de la complémentarité entre éducation formelle et non formelle ou les expériences réussies « d'un vivre ensemble et d'une appropriation des espaces de vie » dans des communes à forte mixité sociale. L'enjeu majeur consiste à définir les conditions de mise en œuvre et de réussite de pratiques éducatives collectives qui permettent de **prendre en compte les aspirations individuelles à l'échelle d'un territoire**. De même, il s'agit de **déterminer qui à la capacité de mettre en place ces organisations collectives de manière pérenne**.

#### Idées forces :

Il s'agit de **réorganiser les rapports entre le monde associatif et les collectivités locales** :

- Il faut **réaffirmer l'enjeu éducatif primordial du « vivre ensemble »**.
- Il faut **redistribuer les cartes**, c'est à dire les relations, les responsabilités de chacun : « qui fait quoi et comment » ?

### Atelier 2 : Les familles et l'éducation

Le premier témoignage de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) a permis d'introduire un premier enjeu du débat sur **l'éloignement de certaines familles de l'éducation formelle ou non formelle**. S'est ainsi posée la question de l'inclusion des parents immigrés, parfois illettrés et ne parlant pas la langue française, aux activités proposées, et surtout à la vie des établissements scolaires. Il s'agit de ne pas stigmatiser ces parents mais plutôt de valoriser leur apport en tant que parents. Il faut également ne pas seulement s'attacher aux conséquences de l'illettrisme, mais aussi à ses causes.

Plus largement, **la place de la famille dans l'éducation doit être renforcée**. La question de la **responsabilité partagée entre les familles et les éducateurs** (enseignants, animateurs, etc.) a ainsi été largement abordée. L'éducation nationale, en particulier, aurait une certaine tendance à maintenir les parents en dehors du système éducatif.

#### Idées forces :

- **Favoriser la communication des associations en direction des collectivités** qui n'ont pas souvent une vision claire de ce que peuvent proposer les différentes associations d'éducation populaire sur leur commune.

- **Impliquer les familles autour d'un projet** plutôt que sur de la gestion quotidienne, ce dans un premier temps.
- **Valoriser les compétences parentales** surtout pour les primo arrivants malgré les différences culturelles et linguistiques. On peut, par exemple, faire visiter les écoles ou les centres d'éducation non formelle aux parents.
- Le **concept de coéducation est intéressant, mais comment l'aborder** : ne faudrait-il pas se co-former à la coéducation et s'habituer dès le départ à travailler ensemble ?

### Atelier 3 : Autonomie de la jeunesse

Tout d'abord les intervenants ont fait le constat qu'il n'y avait **pas une jeunesse mais plusieurs jeunessees**. Se pose ainsi la question de certaines populations défavorisées et déstructurées : quel accès à l'éducation non formelle ? De même, les formes d'engagement diffèrent et il est très difficile pour les grandes associations d'éducation non formelle de prendre en compte les demandes des jeunes au regard des programmes et des dispositifs d'Etat.

Quant aux jeunes, leur **demande d'autonomie** s'accompagne souvent **d'une demande d'accompagnement** et d'un **besoin de reconnaissance**. Il s'agit ainsi pour les mouvements d'éducation populaire de laisser les jeunes s'organiser tout en les accompagnant dans leurs démarches. Les associations de l'éducation non formelle ont un **rôle de médiation** en direction d'une jeunesse qui manque de confiance en elle.

#### Idées forces :

- Besoin de **politiques jeunesse** qui prennent en compte tous les aspects de la jeunesse (emploi, logement, etc.) avec une approche **transversale et globale**. Les réponses en termes d'activités sont partiales et ne permettent pas toujours un accès à la citoyenneté.
- Le **rôle des associations et de l'éducation non formelle dans l'accompagnement des projets** : une étape en vue d'une vraie autonomie de la jeunesse.

### Atelier 4 : Economie, éducation et développement

L'intervention de la Fédération nationale Léo Lagrange a permis de recadrer ce débat historiquement. **L'immersion de l'économie dans l'éducatif s'est fait progressivement depuis la fin des années 1970** avec l'ouverture notamment des cantines scolaires, les années 1980 avec l'intérêt grandissant des opérateurs privés pour les séjours éducatifs ou avec la loi Sapin de 1993 qui a défini un nouveau code des marchés (délégation de services publics). L'offensive du secteur marchand sur le marché de l'éducation est estimé à environ 20 milliards €. Cette évolution pose la **question de la marchandisation de l'éducation**.

En effet, la démarche est différente que l'on se place du point de vue des associations ou des entreprises. **Les associations s'inscrivent dans le champ de l'économie sociale**, elles portent un projet éducatif, une démarche participative, etc. Quant aux entreprises capitalistes elles recherchent le profit, la rémunération des actionnaires, etc. Ces différentes approches ne vont pas sans poser certains problèmes dans le domaine de l'éducation formelle ou non formelle. Il s'agit ainsi de **distinguer l'aide à la personne**

(privé) et aide à la collectivité (public), de faire en sorte que si les opérateurs sont en concurrence, le service, lui, reste public.

Idées forces :

- **Capacité des mouvements d'éducation populaire d'interpeller les collectivités sur les choix politiques et éducatifs dans le cadre des marchés.** Ces derniers doivent être vigilants sur les conditions de mise en concurrence.
- **Tenir compte des mutations sociales et du décalage entre l'offre et la demande des familles.**
- **Clarté sur l'évaluation des coûts, la viabilité économique et la performance sociale de l'économie sociale.** Quelle conception et quels types de services publics défendons-nous ? L'enjeu prioritaire de l'école reste l'égalité.
- **Il est nécessaire de défendre et de promouvoir la plus value de l'économie sociale.**
- **Le statut associatif est-il encore une particularité ? Dans le cadre de la « marchandisation » de l'économie sociale, l'association est-elle le bon instrument, le bon modèle pour gérer ?**

### Atelier 5 : Rôle de l'éducation non formelle dans l'exercice de la citoyenneté

Les intervenants se sont tout d'abord attachés à définir les notions de citoyen et de citoyenneté. On peut être citoyen partout : dans différents espaces (lieux), à différents niveaux (du quartier à l'international). La citoyenneté, quant à elle, c'est l'expression des uns et des autres, la responsabilisation, l'initiative, l'autonomie ; c'est assumer des responsabilités, l'appartenance à un groupe. Ainsi, **l'éducation non formelle n'est pas seulement concernée par l'apprentissage de la citoyenneté, mais aussi par son exercice**, sa pratique. La question est alors pour les organisations de l'éducation non formelle de savoir **comment faire vivre la citoyenneté**.

Idées forces :

- **Il faut permettre l'expression de la parole de l'enfant, du jeune :** pour éviter que ce qu'ils ont à dire ne ressorte sous une forme plus violente et pour qu'ils se forment leur propre opinion.
- **Il faut renforcer l'appartenance à un groupe :** l'échange d'idées, la compréhension, renforce la cohésion et participe au maintien de la paix.
- **Il faut faire vivre la citoyenneté,** c'est-à-dire permettre l'entrée dans des pratiques sociales et renouer avec les liens de l'engagement collectif.
- **Il faut s'interroger sur le sens, la finalité de nos actions, l'exercice réel de la citoyenneté :** être davantage dans l'accompagnement de projets de jeunes.
- **Il faut développer la complémentarité entre éducation formelle et éducation non formelle,** en se posant la question de l'articulation entre l'éducation populaire et l'éducation non formelle. Cette question reste éminemment politique.

La **dimension politique de l'éducation dans la qualification des acteurs éducatifs et sociaux** (animateurs volontaires et professionnels, travailleurs sociaux et enseignants européens) a été réaffirmée comme un **enjeu important** pour une éducation globale au service d'un projet pour et avec les habitants. Il est nécessaire que ces acteurs éducatifs et sociaux prennent conscience qu'ils ne sont pas de simples techniciens mais bien :

- des dynamiseurs de personnes et de groupes pour que ceux-ci deviennent acteurs, créateurs de leur propre activité, de leur propre vie ;
- des dynamiseurs de territoires urbains et ruraux qui créent du lien, du réseau entre les habitants pour que ceux-ci prennent en charge leur devenir individuel et collectif et celui de leurs lieux de vie ;
- des promoteurs d'engagements bénévoles et volontaires de ces populations, des développeurs de vie collective, de vie associative et de démocratie locale.

L'enjeu d'une qualification des acteurs est aussi de **permettre l'accès et le droit à tous** à la formation professionnelle mais aussi universitaire et de favoriser formation par alternance, la formation continue pour une éducation tout au long et « tout au large » de la vie. Il nous semble important que les associations, organismes de formation puissent travailler ensemble avec les universités pour développer des savoirs être, savoir-faire et savoirs.

La **mobilité** si elle est accompagnée représente un **tremplin au développement de compétences interculturelles et relationnelles** (capacité d'adaptation à des autres environnements, des rythmes de vie différents, intérêt pour les autres cultures, esprit critique, etc.) qui sont aujourd'hui essentielles pour agir dans des sociétés de l'hétérogénéité et de la diversité.

### Idées forces :

- Une **mobilité éducatrice et émancipatrice comme axe fort de développement** pour permettre à des acteurs éducatifs et sociaux un échange de pratiques et d'expériences en Europe et dans le monde et l'acquisition de compétences interculturelles et relationnelles pour favoriser un vivre ensemble au quotidien.
- Un **travail avec l'ensemble des partenaires** sur l'importance de la validation des acquis pour une reconnaissance de l'éducation non formelle par l'ensemble des institutions.
- Une réflexion pour **réintroduire ou renforcer dans les associations une formation et un parcours interne** pour les permanents et les non permanents.